

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2018**

Délibération n° 2018-3253

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron - Caluire et Cuire - Ecully - Feyzin - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - La Mulatière - Lyon - Meyzieu - Neuville sur Saône - Saint Fons - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vénissieux - Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : Contrat de ville métropolitain - Financement des équipes projet politique de la ville et des actions - Année 2018 - Conventions de participation financière

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Képénékian

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 20 novembre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 décembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Basdereff, Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Crimier), Bernard (pouvoir à M. Sannino), Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Barret (pouvoir à M. Cohen), Mme Berra (pouvoir à Mme Nachury), MM. Denis (pouvoir à Mme Frier), Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 10 décembre 2018**Délibération n° 2018-3253**

commission principale :	urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
commune (s) :	Bron - Caluire et Cuire - Ecully - Feyzin - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - La Mulatière - Lyon - Meyzieu - Neuville sur Saône - Saint Fons - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vénissieux - Vaulx en Velin - Villeurbanne
objet :	Contrat de ville métropolitain - Financement des équipes projet politique de la ville et des actions - Année 2018 - Conventions de participation financière
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Ingénierie du contrat de ville métropolitain : des équipes projet co-mandatées et co-financées

Les équipes projet mises en place dans le cadre du contrat de ville métropolitain (CVM) ont en charge, sur chaque quartier de la géographie prioritaire de la politique de la ville, la définition et la mise en œuvre du projet de territoire qui intègre les dimensions urbaines, économiques et sociales. Elles interviennent sur l'ensemble des quartiers : quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et quartiers en veille active (QVA).

Les équipes projet politique de la ville des QPV sont co-mandatées et cofinancées par la Commune concernée, la Métropole de Lyon et l'Etat. Les financements de l'Etat relèvent du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et/ou de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Sur les QVA, les équipes sont co-mandatées et co-financées par la Métropole et les Communes, l'Etat s'étant désengagé sur ces territoires.

Les équipes projet, constituées d'agents de la Métropole, de la Commune et de l'association ALLIES PLIE, sont déployées sur les Communes suivantes :

- les Communes comprenant des QPV : Bron, Givors, Grigny, Lyon, Meyzieu, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Genis Laval, Saint Fons, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne,
- les Communes comprenant uniquement des QVA : Caluire et Cuire, Ecully, Feyzin, Fontaines sur Saône et La Mulatière,
- le grand parc de Miribel-Jonage.

II - Les modalités générales de financement

Le financement des équipes projet politique de la ville prend en compte les postes de directeur de projet, d'agents de développement habitat, gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP), de chargés de mission de développement économique, d'insertion, de chargés de communication et des postes de secrétariat. Il s'appuie sur des coûts annuels estimatifs. Dans le cas où un poste ne serait occupé qu'une partie de l'année, le coût retenu serait recalculé au prorata du temps de travail effectif. Les coûts des postes affichés comprennent la rémunération principale, les primes, l'ensemble des charges salariales et patronales ainsi que les frais de déplacement éventuels.

Les actions d'évaluation du contrat, de communication et d'appui à la concertation menées par les Communes sont également prises en compte.

Le présent rapport examine tout d'abord les postes de directeurs de projet portés par la Métropole. Sont ainsi concernées les Communes de Bron, Fontaines sur Saône, Neuville sur Saône, Lyon, Meyzieu, Oullins, Saint Fons, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne.

Il concerne ensuite le financement des postes portés par les Communes et par l'association ALLIES PLIE, et le financement des actions de communication, de concertation et d'évaluation du contrat de ville. Les Communes concernées sont les suivantes : Bron, Caluire et Cuire, Ecully, Feyzin, Givors, Grigny, La Mulatière, Lyon, Meyzieu, Neuville sur Saône, Oullins, Saint Fons, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Genis Laval, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux, Villeurbanne, ainsi que le grand parc de Miribel-Jonage.

Les participations du CGET sont négociées par chaque collectivité au moment de la programmation annuelle de la politique de la ville. Le financement de l'ANRU fait l'objet d'une négociation portée conjointement par la Métropole et les Communes. Les tableaux ci-après font état des montants effectivement négociés. Les participations financières du CGET et de l'ANRU feront l'objet de la part de la Métropole ou des Communes, de dossiers particuliers de demandes de subventions.

Afin de formaliser les engagements financiers réciproques entre la Métropole et les Communes et afficher la participation des autres partenaires, des conventions financières sont signées chaque année entre la Métropole de Lyon et les Communes concernées.

Le financement des équipes projet pèse aujourd'hui plus lourdement sur les collectivités et particulièrement les Communes en raison de la baisse des subventions de l'Etat (crédit CGET) qui affecte principalement les postes portés par les Communes, du nouveau mode de financement de l'ANRU, par forfaits, qui ne tient pas compte des évolutions des coûts des postes dans le temps, et pour certaines équipes d'une baisse du niveau de subvention de l'ANRU. Face à cette situation, la Métropole a entrepris un état des lieux des équipes projet, dont la composition, les missions et les cofinancements, présentent une grande hétérogénéité, héritée de l'histoire.

Cette photographie a fait l'objet d'une restitution au groupe des Maires des Communes concernées par la politique de la ville. Sur cette base, la Métropole propose le lancement d'un travail de formalisation de lettres de mission qui permettront l'articulation des principes du co-mandatement des équipes et des agents qui les composent. Ce travail partenarial pourra donner lieu à des adaptations dans l'organisation des cofinancements qui découlent du co-mandatement.

1° - Les postes de directeurs de projet portés par la Métropole de Lyon

Les directeurs de projet ont pour mission de rendre compte de la mise en œuvre des objectifs définis dans la convention d'application locale du contrat de ville aux 3 mandants, à savoir la Commune, la Métropole et l'Etat.

L'ANRU accorde des subventions à l'ingénierie nécessaire pour définir et conduire les projets de renouvellement urbain. Les modalités de financement sont définies par le nouveau règlement de l'ANRU, avec la mise en place de forfaits ANRU. A l'issue des négociations portées conjointement par la Métropole et les Communes dans le cadre du protocole de préfiguration, l'ANRU accorde 9 forfaits ANRU aux directeurs de projet.

Sur l'année 2018, période qui n'est plus couverte par le protocole de préfiguration Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), le comité d'engagement (CE) de l'ANRU du 29 juin 2017 a donné un avis favorable à l'attribution de ces forfaits en anticipation des conventions de site et sous réserve de leur approbation ultérieure par le CE de l'ANRU.

Localement, l'application du forfait ANRU se fait dans le respect des règles de tri-mandatement en vigueur sur la Métropole. L'Etat, la Commune et la Métropole participent à parts égales au financement des directeurs de projet concernés.

Le forfait ANRU, compte tenu de son montant, permet de financer non seulement le poste de directeur de projet porté par la Métropole à hauteur de 1/3, mais aussi une part du financement du reste de l'équipe projet employée par la Commune. Comme le forfait est intégralement perçu par la Métropole, la part supplémentaire destinée au financement de l'équipe projet est déduite de la part de la Commune au financement du poste de directeur de projet. Cette part de l'ANRU est valorisée par les Communes, dans le plan de financement des équipes projet portées par les Communes.

Le montage financier prévisionnel pour l'année 2018 s'établit comme suit :

Directeurs de projet portés par la Métropole - Année 2018						
Commune quartier	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)
* Bron Terraillon	directrice de projet	77 835	33	25 945	25 945	25 945
* Bron Parilly	directrice de projet	72 050	33	24 017	24 017	24 017
Meyzieu	directrice de projet	48 856	50	24 428	0	24 428
* Saint Fons	directeur de projet	76 682	33	25 561	25 561	25 561
* Saint Priest centre	directeur de projet	71 702	33	23 901	23 901	23 901
Saint Priest Bel Air	directeur de projet	72 647	50	36 324	0	36 324
* Vaulx en Velin	directrice de projet	82 254	33	27 418	27 418	27 418
* Vénissieux	directeur de projet	92 422	33	30 807	30 807	30 807
Neuville sur Saône et Fontaines sur Saône	directrice de projet	64 236	46	29 549	0	34 688
Oullins	directrice de projet	56 764	50	28 382	0	28 382
Pierre Bénite	directrice de projet	47 352	50	23 676	0	23 676
* Rillieux la Pape	directrice de projet	73 439	33	24 480	24 480	24 480
* Lyon 8°	directrice Mission Entrée Est	96 791	33	32 264	32 264	32 264
* Lyon 9°	directeur Mission Duchère	86 875	33	28 958	28 958	28 958
* Lyon 9°	directeur adjoint Mission Duchère	78 675	44	34 650	9 375	34 650
* Villeurbanne	directrice adjointe	49 809	33	16 603	16 603	16 603
Total		1 148 389	38	436 961	269 328	442 100

Les montants totaux indiqués sont arrondis à l'unité.

* Les directeurs de projet financés au titre du protocole de préfiguration du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) bénéficient du forfait ANRU.

Comme expliqué ci-dessus, le forfait ANRU fait l'objet d'un mode de financement particulier, qui se traduit comptablement comme suit sur les postes concernés :

Sites politique de la ville ANRU	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Métropole (en €)	Forfait ANRU direction de projet (en €)	Forfait ANRU mobilisé (1/3 poste directeur de projet) (en €)	Montant ANRU (en €) à valoriser par Commune pour postes villes	Solde net de la part Commune en (€) pour financement directeur de projet
* Bron Parilly	directrice de projet	72 050	24 017	34 529	24 017	10 512	13 504
* Bron Terraillon	directrice de projet	77 835	25 945	38 333	25 945	12 388	13 557
* Saint Fons	directeur de projet	76 682	25 561	38 333	25 561	12 772	12 788
* Saint Priest centre	directeur de projet	71 702	23 901	38 333	23 901	14 432	9 468
* Vaulx en Velin	directrice de projet	82 254	27 418	38 333	27 418	10 915	16 503
* Vénissieux	directeur de projet	92 422	30 807	38 333	30 807	7 526	23 282
* Rillieux la Pape	directrice de projet	73 439	24 480	38 333	24 480	13 853	10 626
* Lyon 8°	directrice Mission Entrée Est	96 791	32 264	38 333	32 264	6 069	26 194
* Lyon 9°	directeur GPV Duchère	86 875	28 958	38 333	28 958	0	28 958
* Lyon 9°	directeur adjoint GPV Duchère	78 675	34 650	0	9 375	0	34 650
* Villeurbanne	directrice adjointe	49 809	11 476	38 333	21 730	16 603	0
<i>Sous total ANRU</i>		<i>858 533</i>	<i>289 476</i>	<i>379 526</i>	<i>274 455</i>	<i>105 072</i>	<i>189 530</i>

Remarques liées au tableau :

- Bron Parilly : la directrice de projet étant à 90 %, le forfait ANRU mobilisé est de 34 529 €.
- Lyon 9°: le forfait ANRU mobilisé est de 38 333 € et permet de financer les postes suivants :
 - . 1/3 du poste de directeur de projet Métropole, soit un montant de 28 958 €,
 - . 12 % du poste de directeur adjoint Métropole, soit un montant de 9 375 €.
- Villeurbanne : le forfait ANRU mobilisé est de 38 333 € et permet de financer les postes suivants :
 - . 1/3 du poste de directeur de projet adjoint Métropole, soit un montant de 16 603 €,
 - . il vient également en déduction de la part de la Commune à hauteur de 16 603 €,
 - . le reliquat de 5 127 € est imputé sur la part Métropole du poste de directeur de projet (voir supra).

Autres sites politique de la ville	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Métropole (en €)	Etat CGET (en €)	Commune (en €)
Meyzieu	directrice de projet	48 856	24 428	0	24 428
Saint Priest Bel Air	directeur de projet	72 647	36 324	0	36 324
Neuville sur Saône et Fontaines sur Saône	directrice de projet	64 236	36 949	0	27 287
Oullins	directrice de projet	56 764	28 382	0	28 382
Pierre Bénite	directrice de projet	47 352	23 676	0	23 676
<i>Sous total - hors ANRU</i>		<i>289 855</i>	<i>149 759</i>	<i>0</i>	<i>140 097</i>

2° - Les postes de directeurs de projet et membres des équipes projet politique de la ville portés par les Communes

Le financement des équipes projet se fait sur le principe général de co-financement précisé plus haut. Un montage particulier est cependant appliqué pour les équipes des sites en renouvellement urbain concernées par les forfaits ANRU. La participation ANRU pour les équipes portées par les Communes se décline en 2 volets :

- 8 forfaits ANRU de collaborateurs à la direction de projet pour :

- les 4 grands projets de ville de Lyon 9°-La Duchère, Rillieux la Pape, Vaulx en Velin-Grande Ile, Vénissieux-Minguettes-Clochettes ;

- et pour les Communes comptant 2 sites :

- . Saint Fons - Arsenal-Carnot-Parmentier et Minguettes-Clochettes,
- . Villeurbanne - Buers/Saint Jean,
- . Lyon 8° - Mermoz et Langlet Santy.

- les reliquats des forfaits ANRU direction de projet, perçus par la Métropole et valorisés dans les plans de financements des équipes portées par les Communes.

Concernant les 8 forfaits mobilisés par les Communes pour les postes de collaborateurs à la direction de projet, sur l'année 2018, période qui n'est plus couverte par le protocole de préfiguration NPNRU, le comité d'engagement de l'ANRU (CE ANRU) de juin 2017 a donné un avis favorable à l'attribution de ces forfaits en anticipation des conventions de site et sous réserve de leur approbation ultérieure par le CE ANRU.

Par commune, est détaillée pour l'année 2018, dans les tableaux suivants, la liste des postes et des actions concernés :

Membres des équipes projets portés par les Communes - Année 2018							
Communes	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Bron	agent de développement social Parilly	55 300	34	18 800	0	36 500	0
	secrétaire équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (EMOUS) Parilly	29 000	50	14 500	0	14 500	0
	communication concertation Parilly	16 000	33	5 333	0	10 667	0
	agent de développement GSUP Parilly	30 800	31	9 548	10 512	10 740	0
	agent de développement habitat Terrailon	55 500	33	18 315	0	37 185	0
	agent de développement social Terrailon	56 500	33	18 645	15000	22855	0
	chargé de GSUP Terrailon	39 600	33	13 200	12 388	14 012	0
	secrétaire EMOUS Terrailon	31 000	50	15 500	0	15 500	0
	communication concertation Terrailon	18 000	33	6 000	0	12 000	0
	<i>Sous total</i>		<i>331 700</i>	<i>36</i>	<i>119 841</i>	<i>37 900</i>	<i>173 959</i>

Communes	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Feyzin	directeur de projet cadre de vie - habitat	45 067	33	14 872	0	30 195	0
	agent de développement GSUP	11 672	33	3 852	0	7 820	0
	<i>Sous total</i>	<i>56 739</i>	<i>33</i>	<i>18 724</i>	<i>0</i>	<i>38 015</i>	<i>0</i>
Grand parc Miribel-Jonage	directeur du développement	35 600	31	11 126	14 300	0	10 174
	agent de développement	30 600	29	8 874	4 074	0	17 652
	<i>Sous total</i>	<i>66 200</i>	<i>30</i>	<i>20 000</i>	<i>18 374</i>	<i>0</i>	<i>27 826</i>
Meyzieu	communication concertation	3 000	50	1 500	0	1 500	0
	<i>Sous total</i>	<i>3 000</i>	<i>50</i>	<i>1 500</i>	<i>0</i>	<i>1 500</i>	<i>0</i>
Saint Fons	secrétaire assistante	35 557	33	11 853	11 852	11 852	0
	agent de développement	45 652	33	15 217	13 500	16 935	0
	chargé de mission développement social	39 775	33	13 258	13 258	13 259	0
	chargé de mission habitat	28 209	34	9 451	5 326	13 432	0
	chargé de mission renouvellement urbain	42 009	33	14 003	14 003	14 003	0
	communication concertation	15 000	33	4 952	3 000	7 048	0
	<i>Sous total</i>	<i>206 202</i>	<i>33</i>	<i>68 734</i>	<i>60 939</i>	<i>76 529</i>	<i>0</i>

Communes	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Saint Priest	chargé de GSUP centre-ville	39 621	31	12 250	14 432	12 939	0
	communication ORU (protocole)	23 000	0	0	9 200	13 800	0
	poste ADS centre-ville	19 918	18	3 681	3 000	13 237	0
	chargé de mission GSUP Bel air	19 918	34	6 772	3 000	10 146	0
	communication Mansart-Farrère	18 000	33	6 000	6 000	6 000	0
	<i>Sous total</i>	<i>120 457</i>	<i>24</i>	<i>28 703</i>	<i>35 632</i>	<i>56 122</i>	<i>0</i>
Vaulx en Velin	chargé de mission volet urbain	45 960	33	15 167	12 000	18 793	0
	chargé de mission volet habitat/GUSP	44 119	33	14 559	12 000	17 560	0
	chargé de communication concertation	14 069	33	4 643	3 334	6 092	0
	chargé de communication de proximité	50 467	33	16 654	12 000	21 813	0
	chargé de développement éducation culture campus	55 812	33	18 418	12 000	25 394	0
	chargé de développement citoyenneté, LCD, accès au droit	59 074	33	19 494	13 200	26 380	0

Communes	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
	chargé de développement ingénierie développement social	34 155	33	11 271	8 800	14 084	0
	chargé de mission économie-emploi	48 332	33	15 950	12 000	20 382	0
	agent de développement spécialisé médiateur	37 167	33	12 265	0	24 902	0
	agent de développement spécialisé médiateur	35 590	33	11 745	0	23 845	0
	agent de développement spécialisé médiateur	34 631	33	11 428	0	23 203	0
	assistante du directeur	43 124	33	14 231	10 915	17 978	0
	communication GPV	90 000	33	29 700	20 000	40 300	0
	<i>Sous total</i>	<i>592 500</i>	<i>33</i>	<i>195 525</i>	<i>116 249</i>	<i>280 726</i>	<i>0</i>
Vénissieux	agent de développement territorial Plateau Centre	51 961	36	18 706	11 100	22 155	0
	agent de développement territorial Pyramide et Max Barel	45 496	36	16 379	11 000	18 117	0
	agent de développement territorial Darnaise, Rotonde et Thorez	48 104	36	17 317	11 100	19 687	0
	agent de développement territorial Monmousseau et Léo Lagrange	42 999	36	15 480	11 000	16 519	0
	directrice adjointe	39 915	36	14 369	16 993	8 553	0
	chargé de mission/ZFU	54 680	36	19 727	0	34 953	0
	<i>Sous total</i>	<i>283 155</i>	<i>36</i>	<i>101 978</i>	<i>61 193</i>	<i>119 984</i>	<i>0</i>

Communes	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Neuville sur Saône	agent de développement	39 422	38	14 980	12 000	12 442	
	<i>Sous total</i>	39 422	38	14 980	12 000	12 442	0
Oullins	secrétariat	25 900	50	12 950	0	12 950	0
	adjoint à la directrice de projet	50 000	33	16 250	17 500	16 250	0
	agent de développement territorial - renfort équipe suite congé maternité du DP	1 657	0	0	1 500	157	0
	<i>Sous total</i>	77 557	38	29 200	19 000	29 357	0
Grigny	directeur de projet	68 147	38	25 895	6 000	36 252	0
	<i>Sous total</i>	68 147	38	25 895	6 000	36 252	0
Saint Genis Laval	directeur de projet	40 422	33	13 400	13 400	13 622	0
	assistante administrative et comptable	13 828	25	3 457	0	10 371	0
	<i>Sous total</i>	54 250	31	16 857	13 400	23 993	0
Givors	directeur projet RU	15 337	50	7 669	0	7 668	0
	directeur de projet adjoint CLA	59 136	47	27 794	0	31 342	0
	chargé de mission territorial	13 315	27	3 595	0	9 720	0
	secrétariat	16 158	50	8 079	0	8 079	0
	assistante comptable et administrative	35 945	15	5 392	0	30 553	0
	chargé de mission territorial	41 086	28	11 504	0	29 582	0
	<i>Sous total</i>	180 977	35	64 033	0	116 944	0
Pierre Bénite	agent développement habitat et GSUP	40 692	50	20 346	0	20 346	0
	<i>Sous total</i>	40 692	50	20 346	0	20 346	0
Caluire et Cuire	directeur de projet	62 900	30	18 870	0	44 030	0
	<i>Sous-total</i>	62 900	30	18 870	0	44 030	0

Communes	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Rillieux la Pape	agent de développement économique / communication - Chargé de mission ZFU	45 973	25	11 493	0	34 480	0
	chargé de mission emploi insertion	51 383	13	6 680	12 001	32 702	0
	assistante administrative et financière	50 341	50	25 170	0	25 171	0
	secrétaire	34 504	50	17 252	0	17 252	0
	chargé des clauses d'insertion et relations entreprises	40 241	50	20 121	0	20 121	0
	agent développement Est	42 209	33	13 929	11 500	16 780	0
	agent développement Ouest	51 311	34	17 445	16 933	16 933	0
	directeur adjoint	50 260	33	16 586	16 586	17 088	0
	mobilisation des habitants	8 700	29	2 500	0	6 200	0
	<i>Sous total</i>	<i>374 922</i>	<i>35</i>	<i>131 175</i>	<i>57 020</i>	<i>186 727</i>	<i>0</i>
Fontaines sur Saône	agent de développement	36 964	42	15 525	0	21 439	0
	<i>Sous total</i>	<i>36 964</i>	<i>42</i>	<i>15 525</i>	<i>0</i>	<i>21 439</i>	<i>0</i>
Ecully	directeur de projet	57 500	17	10 000	0	47 500	0
	<i>Sous total</i>	<i>57 500</i>	<i>17</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>	<i>47 500</i>	<i>0</i>
La Mulatière	directeur de projet	58 654	43	25 500	0	33 154	0
	<i>Sous total</i>	<i>58 654</i>	<i>43</i>	<i>25 500</i>	<i>0</i>	<i>33 154</i>	<i>0</i>
Lyon	chargé de mission territorial Lyon 1 ^{er}	39 000	50	19 500	0	19 500	0
	directeur de projet	63 800	42	26 796	7000	30 004	0

Communes	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Lyon	chargé de mission habitat GSUP Lyon 1 ^{er} et Lyon 3 ^o	40 000	50	20 000	0	20 000	0
	chargé de mission territorial Lyon 3 ^o	41 300	50	20 650	0	20 650	0
	chargé de mission DSL	42 800	33	14 266	0	28 534	0
	chef de projet territorial Lyon 7 ^o	63 000	40	25 200	7000	30 800	0
	chargé de communication Lyon 7 ^o	54 200	50	27 100	0	27 100	0
	chargé de mission économique Lyon 8 ^o	65 000	40	25 980	12 577	26 443	0
	chargé de mission Habitat GSUP Lyon 8 ^o	57 000	39	22 195	12 580	22 225	0
	chargé de mission territorial Lyon 8 ^o	40 000	50	20 000	0	20 000	0
	chargé de mission territorial Lyon 8 ^o	40 500	41	16 750	7000	16 750	0
	chargé de mission communication Lyon 8 ^o	52 200	38	19 685	12 580	19 935	0

Communes	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Lyon	chargé de mission économique Lyon 9°	35 000	39	13 542	7 916	13 542	0
	chargé de mission territorial GSUP Lyon 9°	48 900	50	24 450	0	24 450	0
	chargé de mission habitat Lyon 9°	68 000	44	30 042	7 916	30 042	0
	chargé de mission territorial Lyon 9°	32 000	38	12 041	7 917	12 042	0
	responsable de la communication Lyon 9°	52 000	42	22 041	7 917	22 042	0
	chargé de communication Lyon 9°	10 000	39	3 900	0	6 100	0
	Enquêtes écoute habitants	78 000	43	33 540	0	44 460	0
	concertation et communication Entrée Est	30 000	25	7 500	0	22 500	0
	évaluation CLA	88 000	42	36 960	0	51 040	0
	<i>Sous total</i>	<i>1 040 700</i>	<i>42</i>	<i>442 138</i>	<i>90 403</i>	<i>508 159</i>	<i>0</i>
Villeurbanne	directrice de projet	84 000	45	38 000	24 300	21 700	0

Communes	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Villeurbanne	agent de développement territorial - quartiers Saint Jean-Monod	65 000	37	24 000	14 548	26 452	0
	agent de développement territorial - quartier Buers	63 000	37	23 000	14 549	25 451	0
	agent de développement territorial - quartier du Tonkin	61 000	49	30 000	0	31 000	0
	agent de développement territorial - quartier des Brosses	71 000	49	35 000	0	36 000	0
	<i>Sous total</i>	<i>344 000</i>	<i>44</i>	<i>150 000</i>	<i>53 397</i>	<i>140 603</i>	<i>0</i>

Le poste porté par l'association ALLIES PLIE est un poste de chargé de mission zone franches urbaines (ZFU) sur Lyon 9°. Le coût du poste et le plan de financement sont les suivants :

	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Association ALLIES PLIE	chargé de mission ZFU Lyon 9°	39 645	30	11 894	5 000	11 376	11 375
	Total	39 645	30	11 894	5 000	11 376	11 375

La mission de coopération culturelle métropolitaine est portée par la Ville de Lyon pour le compte de la Métropole. Le coût du poste et le plan de financement sont les suivants :

	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET) ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Ville de Lyon	mission de coopération culturelle métropolitaine	15 000	100	15 000	0	0	0

Total des postes portés par les Communes, l'association ALLIES PLIE et les actions d'évaluation, communication et concertation :

Politique de la Ville	Postes financés	Coût estimé 2018 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Communes (en €)	Autres financeurs
Total	équipes projet	4 151 283	37	1 546 418	586 507	1 979 157	39 201

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

I - Pour les postes de directeurs de projet portés par la Métropole :

1° - Approuve :

a) - le montant prévisionnel maximum 2018 des postes de directeurs de projet portés par la Métropole à hauteur de 1 148 389 €, cofinancés de la manière suivante :

- ANRU, pour un montant de 379 526 €,
- Communes concernées, pour un montant total de 329 627 €,

b) - les conventions financières à conclure avec l'ensemble des Communes et entités concernées.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer les conventions financières à conclure avec l'ensemble des Communes et des entités concernées.

3° - **Autorise** monsieur le Président à solliciter, auprès de l'ANRU et des Communes, les subventions au taux maximum pour le financement des directeurs de projet sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole pour les montants suivants :

- ANRU	379 526 €
- Bron	27 061 €
- Meyzieu	24 428 €
- Saint Fons	12 788 €
- Saint Priest	45 792 €
- Vaulx en Velin	16 503 €
- Vénissieux	23 282 €
- Oullins	28 382 €
- Pierre Bénite	23 676 €
- Rillieux la Pape	10 626 €
- Fontaine sur Saône	13 643 €
- Neuville sur Saône	13 644 €
- Lyon	89 802 €

4° - **Les recettes** correspondantes à encaisser seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2019 - chapitre 013 - opération n° 0P17O5470.

II - Pour les postes des équipes projet portés par les Communes, l'association ALLIES PLIE et les actions d'évaluation, de communication et de concertation :

1° - Approuve :

a) - le montant prévisionnel maximum 2018 des postes des équipes projet politique de la ville, des actions d'évaluation, de communication et de concertation gérées par les Communes et l'association ALLIES PLIE, à hauteur de 4 151 283 €, cofinancés de la manière suivante :

- ANRU et CGET pour un montant de 586 507 €,

- Communes concernées pour un montant de 1 979 157 €,

b) - les conventions financières à conclure avec l'ensemble des Communes et entités concernées.

2° - Autorise le Président à signer les conventions financières à conclure avec l'ensemble des Communes et des entités concernées.

3° - Décide le remboursement aux Communes, l'association ALLIES PLIE et le grand parc Miribel-Jonage, pour un montant prévisionnel global maximum de 1 546 418 €, réparti de la manière suivante :

- Bron	119 841 €
- Feyzin	18 724 €
- Grand parc Miribel-Jonage	20 000 €
- Meyzieu	1 500 €
- Saint Fons	68 734 €
- Saint Priest	28 703 €
- Vaulx en Velin	195 525 €
- Vénissieux	101 978 €
- Oullins	29 200 €
- Grigny	25 895 €
- Saint Genis Laval	16 857 €
- La Mulatière	25 500 €
- Givors	64 033 €
- Pierre Bénite	20 346 €
- Caluire et Cuire	18 870 €
- Rillieux la Pape	131 175 €
- Ecully	10 000 €
- Fontaines sur Saône	15 525 €
- Neuville sur Saône	14 980 €
- Lyon	457 138 €
- Villeurbanne	150 000 €
- Association ALLIES PLIE	11 894 €

4° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2019 - chapitre 011 - opération n° 0P17O5470.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2018.